



Inscription membre 2010

Remplir le formulaire au complet en lettres moulées

Nom _____

Adresse au lac _____ **Orford**
(no) (rue) (ville)

_____ (code postal) (téléphone)

Courriel _____

Adresse postale si différente

_____ (no) (rue) (ville)

_____ (code postal) (téléphone)

J'ai pris connaissance de l'énoncé de mission et des objectifs de l'APRLB ainsi que de ses engagements (voir au verso)

Signature _____

Membre recruteur (si nouveau membre) _____ Date _____

Approuvé par le CA le _____

Cotisation

Nouveau pour 2010: Suite à une résolution de l'AGA du 6 juin 2009, le coût d'adhésion pour 2010 est de **20\$ / personne**

Chèque à l'ordre de ***l'Association des Propriétaires riverains du Lac Bowker (APRLB)***

Imprimer recto verso et faire parvenir le formulaire dûment complété ainsi que votre paiement à :
APRLB a/s Yvan Leclerc, 61 Chemin Dugré, Orford, Qc, J1X 6S7 Tel : 450-532-4963

Courriel: info@aprlb.org

Site internet: www.aprlb.org

Je puise mon eau domestique dans le lac

J'aimerais m'impliquer dans un dossier

Engagement

La mission première de l'association est la conservation et l'amélioration de l'eau du lac dans une optique de développement durable.

En devenant membre de l'APRLB, je suis prêt à :

Préserver l'intégrité écologique du lac Bowker

- En respectant la réglementation sur
 - les **fosses septiques**
 - la **revégétalisation des rives**
 - les **engrais et les pesticides**
- En respectant la **limite de vitesse** sur le lac ainsi que le **10 km/h dans la bande riveraine de 75 m**
- En pratiquant **l'éco-nautisme** (canot, kayak, etc.)
 - moteur : privilégier le moteur électrique;
 - moteurs à essence : les 4 temps sont tolérés.

L'association n'accepte pas parmi ses membres les propriétaires d'embarcations à fort sillage (exemple : "wakeboat") ainsi que les propriétaires de moteurs 2 temps.

Agir avec civisme en toutes circonstances

- En respectant les **règles de sécurité**
- En effectuant les **départs et arrivées de ski nautique ou autres activités de traîne** à l'extérieur de la bande de sécurité de 75 m
- En préservant la **quiétude du voisinage** dans toute activité.